

République de Côte d'Ivoire

PROJET D'INFRASTRUCTURES POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET LA COMPETITIVITE DES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES (PIDUCAS)

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES
ECONOMIQUES

Crédit IDA N°: 6062 CI



MINISTRE DES FINANCES

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE EN
CÔTE D'IVOIRE

WORLD BANK GROUP

AVIS DE PUBLICATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL n°DMP/T477/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PENETRANTE DE TOLAKOUADIOKRO (T03)

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés n° paru dans le «Development Business».
- Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) d'un montant équivalent à 112,4 millions d'Euros pour le financement des activités du **Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) évalué à 119,9 millions d'Euros**. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre des marchés relatifs aux **travaux d'aménagement de la pénétrante de TOLAKOUADIOKRO (T03)**.
- La **Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires**, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures Economiques, sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter en **lot unique**, les **travaux d'aménagement de la pénétrante de TOLAKOUADIOKRO (T03)**.

Ces travaux comprennent notamment :

- le dégagement des emprises ;
- les déplacements de réseaux de concessionnaires ;
- les travaux de terrassement ;
- la démolition et la reconstruction des ouvrages sous dimensionnés ;
- le curage des ouvrages en bon état structurel et l'entretien des ouvrages en général ;
- la construction des couches de chaussée (fondation, base et revêtement) ;
- la réalisation des ouvrages d'assainissement et de drainage (caniveaux, dalots, buses, bordures) ;
- la réalisation de la signalisation horizontale et verticale (marquage au sol, panneaux, feux) ;
- la protection de l'environnement ;
- l'aménagement des voies piétonnes ;
- l'aménagement d'aires de collecte des ordures ;
- l'aménagement d'aire de chargement et de déchargement des produits et personnes ;
- l'équipement de carrefours en feux tricolores ;
- la confection des massifs de fondation ;
- l'équipement et l'implantation des candélabres ;
- le déroulage des câbles souterrains ;
- la pose des coffrets d'éclairage public ;
- la construction du réseau moyenne tension pour le raccordement du réseau d'éclairage public.

Le délai maximum d'exécution de ces travaux est de : **Treize (13) mois**.

- Le marché issu de cet appel d'offres sera passé sur prix unitaire.
- Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, Temps Universel.
- Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter gratuitement ou obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de la somme de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**. Le paiement pourra se faire en versement espèces, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PIDUCAS ou dépôt direct sur le compte ouvert à la **NSIA Banque Côte d'Ivoire 8-10, Avenue Joseph Anoma-Abidjan 01, sous le numéro CI042 01216 022560802003 19 intitulé « PIDUCAS/ RESSOURCES PROPRES »**.
- Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Travaux – Droit Civil de Juin 2012, version révisée en Janvier 2017 dans le but de renforcer la performance environnementale et sociale et en matière d'hygiène et de sécurité.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Mardi 14 Août 2018 à 10 heures**. Les offres doivent comprendre **une garantie de l'offre, pour un montant de cinquante-cinq millions (55 000 000) de francs CFA**.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à la salle de conférence à l'adresse indiquée ci-dessous le même **Mardi 14 Août 2018 à 10 heures 30 minutes**, Temps Universel.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que définie dans les « Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011 révisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
- Les exigences en matière de qualification sont :
 - Avoir eu un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réhabilitation de routes : **de huit milliards (8 000 000 000) de francs CFA**, au cours des cinq (5) dernières années (2013-2017) ou (2014-2018) divisé par cinq (05).
 - Avoir au cours des dix (10) dernières années, réalisé avec succès en tant qu'Entrepreneur principal, en groupement ou Sous-traitant des **projets similaires** en nature, volume et complexité, aux travaux spécifiés à la section II-Données particulières du Dossier d'Appel d'offres, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, décrits comme suit :
 - Trois (03) marchés d'un montant minimum de quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA chacun ou ;
 - Deux marchés, l'un d'un montant minimum de quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA et l'autre d'un montant minimum de huit milliards (8 000 000 000) de francs CFA ou ;
 - Un marché d'un montant minimum de douze milliards (12 000 000 000) de francs CFA.
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) de francs CFA.
 - Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
 - Disposer du personnel nécessaire spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule de Coordination du Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires,

Sise aux II plateaux-vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody

Abidjan-Cote d'Ivoire, 08 BP 2346 ABIDJAN

Numéro de téléphone : (225) 22 40 90 90

Numéro de télécopie : (225) 22 41 35 59

Email : gepkini@yahoo.fr / copie : demimohamed@yahoo.fr

Alépé

Le nouveau local de l'Ifef de Montézo inauguré



PHOTO: BONI AMLAMAN

Mme Koutouan Félicité (à gauche) coupant le ruban symbolique.

L'institution de la formation et d'éducation féminine (Ifef) de Montézo, localité située à 8 km d'Alépé, a un nouveau local. D'un coût de 59 millions de F Cfa, il est bâti sur une superficie de 1200 m2, et comprend un bureau, quatre salles de classe, une cuisine, une salle de couture, un préau, un magasin et des salles d'eau. La cérémonie d'inauguration de ce joyau, s'est déroulée le 7 juillet. Ce projet de construction dont la 1^{ère} pierre a été posée le 19 juillet 2014, avait été inscrit en 2013 au Programme d'investissement public (Pip). Pour Koné Lydie, sa directrice, c'est un véritable ouf de soulagement car, a-t-elle expliqué, ce centre qui a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 1999-2000 au sein d'une Ong Italienne, a été plusieurs fois délocalisé justement pour faute de local avec des conditions difficiles de travail. Koutouan Félicité, directrice de la promotion et de l'autonomisation de la femme

a, au nom du ministère de la Femme, de la Protection de l'enfant et de la Solidarité, indique que les Ifef ont été créés surtout pour la prise en charge des populations féminines défavorisées avec les cours de couture, crochet, cuisine, pâtisserie, etc. Ces institutions, a-t-elle poursuivi, luttent également contre les grossesses non désirées à travers les enseignements sur le planning familial. Elle a toutefois indiqué que des sessions y sont organisées pour toutes les femmes de toutes les couches socio-professionnelles qui désirent ajouter "une corde à leur arc". « Le Président de la République Alassane Ouattara veut que toutes les femmes prennent une part active dans le développement du pays en se prenant non seulement en charge mais aussi celle de leur famille », dira pour sa part, Nanou Benjamin, préfet du département d'Alépé ■

BONI AMLAMAN

CORRESPONDANT RÉGIONAL

• Les clans rivaux de la chefferie d'Ahoutoué exhortés à la paix

Une crise secoue depuis 2014 la chefferie du village d'Ahoutoué, localité située à environ 17 km d'Alépé. En effet, deux autorités traditionnelles, à savoir Oté Hervé et Aboeya N'Cho Léon continuent jusqu'à ce jour de se réclamer chefs, créant du coup un bicéphalisme. Face à cette situation, Nanou Benjamin, préfet du département d'Alépé, a rencontré, le 3 juillet, lors de la tournée qu'il a entreprise depuis un moment dans presque tous les villages de sa circonscription administrative, les deux parties. Après un entretien à huis clos avec les deux groupes concernés, l'autorité

administrative a, par la suite, livré un message de paix aux populations sur la place publique en indiquant qu'une solution a été trouvée. « La crise qui a éclaté depuis 2014 et qui a mis votre village en retard est maintenant derrière nous. Allez donc à la paix pour amorcer véritablement le développement. Je vous invite surtout à privilégier désormais l'intérêt général », dira le préfet. Le préfet a par ailleurs menacé de faire arrêter tous ceux qui, tapis dans l'ombre, chercheront à troubler l'ordre public en ravivant les tensions ■

B. AMLAMAN

CORRESPONDANT RÉGIONAL